

## Permanences de la Bienfaisance



Permanences de la Bienfaisance

La Bienfaisance informe les personnes n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour 2026, qu'elle organise comme chaque année **deux permanences à la mairie de Vic**, (salle à droite au rez de chaussée en face de l'accueil.)

**Le vendredi 6 février 2026 de 10h à 12h,**

**Le vendredi 13 février 2026 de 10h à 12h.**

La Bienfaisance demande aux adhérents de bien vouloir amener leur **carnet d'adhésion**.

Pour ceux qui ne pourront pas se déplacer ces jours-là, ils pourront porter ou adresser leur cotisation et le bulletin d'adhésion à la mairie ou à un membre du Conseil d'Administration qui transmettra.

Bien sûr, les personnes ayant déjà réglé leur cotisation peuvent se rendre à ces permanences, où elles seront accueillies avec grand plaisir.



Voyage annuel de la Bienfaisance